

Réf: Dossier 238596

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION, LOTISSEMENT ET D'AMENAGEMENT FONCIER » en abrégé « SOCOLAF SARL »

Siège Abidjan, Songon, Bimbresso, Cité Bel Horizon
Commune de SONGON, Parcelle 625 , LOT 1040 Ilot 79,
Lot 1040, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2023, et enregistrés le 17/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION, LOTISSEMENT ET D'AMENAGEMENT FONCIER » en abrégé « SOCOLAF SARL »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

- CONSTRUCTION;
- RENOVATION;
- ENTRETIEN;
- DECORATION
- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP);
- AMENAGEMENT FONCIER;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, Bimbresso, Cité Bel Horizon
Commune de SONGON, Parcelle 625 , LOT 1040 Ilot 79,
Lot 1040, Ilot 79

Dirigeant(s) M KOUTOUAN KOUTOUAN JACQUES KEVIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04716 du 09/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58195/GTCA/RC/2023 du 09/08/2023

